statue, dont l'auteur est inconnu, a été placée au Vatican dans la cour du Belvédère, d'où lui est venu son nom.

« La stature du dieu, dit Winckelmann, est au-dessus de celle de l'homme, et son attitude respire la majesté. Un éternel printemps, tel que celui qui règne dans les champs fortunés de l'Elysée, revêt d'une aimable jeunesse les formes mâles de son corps et brille avec douceur sur la fière structure de ses membres... Il a poursuivi Python, contre lequel il a tendu pour la première fois son arc redoutable; dans sa course rapide, il l'a atteint et lui a porté le coup mortel. De la hauteur de sa joie, son auguste regard, pénétrant dans l'infini, s'étend bien au delà de sa victoire. Le dédain siége sur ses lèvres, l'indignation gonfle ses narines; mais une paix inaltérable est empreinte sur son front, et son œil est plein de douceur comme s'il était au milieu des Muses empressées à lui prodiguer leurs caresses. » Cette statue, qui faisait partie des trophées de Napoléon Ier, resta au musée de Paris jusqu'en 1815.

L'Apollon du Belvédère est pris fréquemment par les écrivains comme type, comme idéal de la beauté physique :

« Léon Renault représentait un homme moyen, blond, rondelet et bien pris. Un cou très-blanc et presque féminin tranchait singulièrement avec son visage roussi par le hâle. Ses dents étaient belles, très-mignonnes. Lorsqu'il ôta ses gants, il découvrit deux petites mains agréables au toucher et soignées dans la perfection. Tel qu'il était, son père et sa mère ne l'auraient pas échangé contre l'*Apollon du Belvédère.* On l'embrassa, Dieu sait! en l'accablant de mille questions auxquelles il oublia de répondre. »

Ed. About.

Apollon Sauroctone (L') ou **Tueur de lézards** (du gr. *sauros*, lézard, et *kteinô*, je tue). Chef-d'œuvre de Praxitèle, dont l'original a disparu, mais dont il existe plusieurs reproductions antiques. Celle de la villa Albani, qui est en bronze, et que Winckelmann a cru, par erreur, être l'œuvre même du sculpteur grec, a servi de type pour juger du mérite de toutes les autres. Le musée du Louvre en possède une en marbre qui provient de la villa Borghèse : la tête est rapportée, mais antique. Cette figure représente Apollon à l'âge de puberté, appuyé contre un tronc d'arbre et paraissant vouloir, de la pointe d'une flèche, piquer un lézard qui grimpe auprès de lui. Emeric David, dans un très-remarquable mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1824, s'est attaché à démontrer que le nom de *Sauroctone*, sous lequel ce chef-d'œuvre était connu à Rome du temps de Pline, ne se rencontre nulle part dans la mythologie grecque, appliqué à Apollon. Nous savons, au contraire, que le lézard était consacré à ce dieu du soleil, qu'il lui donnait son nom, et qu'il le remplaçait même quelquefois dans les allégories religieuses. E. David en conclut qu'au lieu de tuer le lézard, le jeune Apollon de Praxitèle le réveille, le rappelle aux plaisirs du printemps, en lui faisant ressentir les atteintes de son dard. « Apollon, arrivant à la puberté, m'a paru, ajoute-t-il, l'image du soleil à l'équinoxe du printemps; le lézard ranimé, l'emblème de la nature, qui, à cette époque de l'année, appelle tous les êtres à de nouvelles reproductions. » On ne peut nier qu'une pareille allégorie ne soit pleinement conforme au génie de l'antiquité.

Apollon lycien (L'), statue antique, musée du Louvre, n° 188. Le Louvre possède deux statues de l'*Apollon lycien*, ainsi nommé parce qu'il avait un oracle fameux à Patare, ville de Lycie. Le dieu est représenté debout, le bras ployé sur la tête, ayant à ses pieds un serpent. Une de ces deux statues (le n° 188) est particulièrement remarquable par sa belle conservation.

Apollon au cygne (L'). Naples, musée des Studj. Cette statue antique, dont Winckelmann a dit qu'elle était la plus belle parmi les statues d'Apollon, et que sa tête est l'idéal de la beauté humaine, est placée au milieu des portiques du musée Degli Studj. Elle représente le dieu des arts accompagné de l'oiseau chanteur et poétique des anciens. Rien ne saurait exprimer la tranquille beauté de cette figure, dont les moindres parties sont cherchées et rendues avec un art infini, sans que la perfection des détails nuise à la majesté de l'ensemble.

Apollon citharède (L'), statue antique, l'une des perles du musée Degli Studj, à Naples. C'est une figure demi-colossale, qui représente le dieu assis jouant de la lyre; le corps, tout en porphyre, sauf la tête, les mains et les pieds, qui sont de marbre blanc, est élégamment drapé, malgré l'extrême dureté de la matière. Cette statue, dont l'auteur est inconnu, appartient certainement à l'école de Polyclète de Sicyone.

Apollon citharède (L'), statue antique en marbre, à la Glyptotèque de Munich. Cette figure, de grandeur colossale, que Winckelmann avait prise pour la muse Erato et qu'il a cru pouvoir attribuer au sculpteur Ageladas, maître de Phidias et de Polyclète, se trouvait autrefois au palais Barberini, à Rome. Elle représente Apollon vêtu d'une longue tunique, portant un luth dans la main gauche et le *plectrum* dans la droite, ayant les cheveux noués derrière la tête comme ceux des jeunes filles. Les paupières sont formées de petites lamelles de bronze; les prunelles, qui étaient probablement en pierres précieuses, ont disparu. Cette statue, remarquable par la noblesse de la pose et la sévérité du style, offre une ressemblace frappante avec l'*Apollon citharède*, du musée des Studj, et avec une autre statue de la même divinité qui est au musée Pio-Clémentin. Cette dernière figure passait également autrefois pour celle d'Erato; sa ressemblance avec l'Apollon Palatin, de Scopas, gravé sur les médailles d'Antonin le Pieux et de Commode, a fait reconnaître l'erreur.

Apollon et Daphné, opéra en un acte, paroles de Pitra, musique de Mayer, fut représenté par l'Académie royale de musique, le 24 septembre 1782, et n'eut aucun succès.

Apollon et Coronis, opéra en un acte, paroles de Fuzelier, musique de Jean-Baptiste Rey, fut représenté par l'Académie royale de musique, le 3 mai 1781. Bon musicien, excellent chef d'orchestre, Rey contribua à la réorganisation de l'orchestre de l'Opéra sous la direction de Gluck et de Piccini. *Apollon et Coronis* fut accueilli favorablement. On dit que Rey eut pour collaborateur son frère Joseph, attaché comme violoncelliste à l'Académie de musique.

APOLLONIA, cap de la Guinée supérieure (Afrique occidentale), sur la Côte-d'Or, par 4° 59' lat. N. et 5° 30' long. O. ‖ Fort et établissement anglais à 4 kil. E. du cap du même nom; ce fort s'appelle aussi *Amanahea.* ‖ Plusieurs villes dans l'antiquité portèrent le nom d'*Apollonia* : une en Illyrie, à l'embouchure de l'Aoüs, était très-célèbre par un oracle; en 214 av. J.-C., le propréteur Nœvius y défit Philippe III, roi de Macédoine; une autre en Macédoine, dans la Mygdonie, au S.-O. de Thessalonique. ‖ Ville anc. de Cyrénaïque, dans la Pentapole. ‖ Ville de Lycie, près d'Apamée. ‖ Ville de Palestine, entre Césarée et Joppé, aujourd'hui appelée *Arzouf.*

APOLLONIAS s. f. (a-pol-lo-ni-as — du gr. *apollônias*, consacré à Apollon). Bot. Genre de la famille des laurinées camphorées, des îles Canaries. ‖ Quelques naturalistes disent APOLLONIADE.

APOLLONIATE s. et adj. (a-pol-lo-ni-a-te — rad. *Apollonia*). Géogr. anc. Habitant d'une des villes nommées *Apollonia : L'ouvrage le plus célèbre du sculpteur Lycius, fils de Myron, fut un monument consacré à Jupiter, dans l'Altis d'Olympie, par les* APOLLONIATES *de la mer Ionienne, en mémoire d'une victoire qu'ils avaient remportée sur les Abantes de la Thesprotide d'Epire.* (Em. David.) ‖ Qui appartient à l'une de ces villes ou à leurs habitants.

APOLLONIATIS (LACUS), ancien nom d'un lac de l'Anatolie (Turquie d'Asie); ce lac, situé au S.-O. de Brousse, a 30 kilomètres de long, sur 19 de large; très-poissonneux. La plus grande de ses îles passe pour l'ancienne *Apollonia ad Rhindacum.*

APOLLONICON s. m. (a-pol-lo-ni-kon — rad. *Apollon*, n. myth.). Mus. Grand orgue à cylindre et à cinq claviers, qui a été inventé par les Anglais Flight et Robson, en 1824. Cet orgue peut être joué à volonté par un organiste, ou par un mécanisme, au moyen de cylincres notés.

APOLLONIDES, médecin grec, né dans l'île de Cos. Il fut longtemps attaché à la cour des rois de Perse, et n'est connu que par une anecdote qu'on a même révoquée en doute. Epris d'Amytis, sœur d'Artaxerxès Longue-Main, il lui persuada de se livrer à lui, prétendant que l'amour la guérirait d'une indisposition dont elle était tourmentée. Après en avoir abusé, il l'abandonna. Mais Amestris, mère d'Amytis, se saisit de lui et le fit périr dans les plus affreux tourments.

APOLLONIDES de Nicée, grammairien grec, dédia à Tibère un commentaire sur les *Silles* de Timon, dont il reste des fragments. Il y eut encore plusieurs *Apollonides* dans l'antiquité, notamment un historien et géographe qui avait écrit une relation de l'*Ambassade de Démosthène* (que d'autres attribuent au précédent). L'*Anthologie* a conservé une vingtaine d'épigrammes qui lui sont attribuées.

APOLLONIEN, ENNE adj. (a-pol-lo-ni-ain, è-ne — rad. *Apollon*, n. myth.). Qui ressemble à Apollon, qui approche de la beauté, de la perfection idéale d'Apollon : *Regardez ce corps quand il se redresse! quelles proportions* APOLLONIENNES! (J.-J. Rouss.) *Les hommes dessinaient encore leurs formes, au grand désespoir des gens maigres; et celles de Lucien étaient* APOLLONIENNES. (Balz.) *Cette circonstance solennelle avait laissé dans son caractère, dans ses habitudes, dans ses traits, une profonde impression d'attendrissement et d'effroi, que la rare beauté de ces formes et de cette figure* APOLLONIENNES *dont parle Louvet rendait encore plus pathétiques.* (Ch. Nod.)

APOLLONIEN, ENNE adj. (a-pol-lo-ni-ain, è-ne — rad. *Apollonius*, n. pr.). Mathém. Qui appartient au géomètre Apollonius. ‖ *Hyperboles apolloniennes*, *Courbes apolloniennes*, Hyperboles, courbes ordinaires du deuxième degré.

APOLLONIES s. f. pl. (a-pol-lo-nî — rad. *Apollon*). Antiq. gr. Fêtes qu'on célébrait à Egialée en l'honneur d'Apollon et de Diane, et en mémoire d'une peste dont la ville avait été délivrée par Apollon.

APOLLONIO (Jacopo), peintre de l'école vénitienne, né à Bassano, mort en 1654, vers l'âge de soixante-dix ans, était par sa mère petit-fils du célèbre peintre Jacopo Ponte, surnommé le Bassan. Il se forma à l'imitation de ce maître, sous la direction de ses oncles, et il acquit une telle habileté dans la peinture des animaux, de l'architecture et surtout du paysage, que ses tableaux ont été souvent pris pour des ouvrages du Bassan; mais, en réalité, il est bien inférieur à son modèle pour la vivacité du coloris et pour la délicatesse de la touche. On conserve diverses peintures de lui dans les églises de Bassano, entre autres une *Madeleine* dans la cathédrale, et un *Saint Sébastien* dans l'église du même nom.

APOLLONION s. m. (a-pol-lo-ni-on — rad. *Apollon*, n. myth.). Mus. Instrument à clavier inventé par Jean Vœller, à Darmstadt, vers la fin du XVIIIe siècle. Cet instrument était un piano à deux claviers avec plusieurs jeux d'orgues, et surmonté d'un automate qui jouait divers concertos de flûte.

APOLLONIS ou **APOLLONIA**, femme d'Attale, roi de Pergame. Elle eut quatre fils qui furent remarquables par leur union fraternelle. Lorsque l'aîné fut monté sur le trône, les trois autres lui servirent de gardes. Ils conservèrent pour leur mère un attachement exemplaire. Après sa mort, ils lui érigèrent à Cyzique un temple sur les colonnes duquel étaient sculptés les traits les plus touchants de la piété filiale, avec des inscriptions grecques qui ont été conservées dans l'*Anthologie du Vatican.*

APOLLONISER v. n. ou intr. (a-pol-lo-ni-zé — rad. *Apollon*, n. myth.). Faire des vers :

> En son art studieux,
> Il *apollonisait* des mieux. Goujet.

Vieux et inusité.

APOLLONIUS de Rhodes, poëte épique grec, né à Alexandrie ou à Naucratis, vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C., mort vers 186. Disciple du poëte Callimaque, il enseigna la rhétorique à Rhodes, et devint dans la suite bibliothécaire du musée d'Alexandrie. Il est surtout connu par son poëme des *Argonautiques* (sur l'expédition des Argonautes), imité par le poëte latin Valerius Flaccus. Le style en est élégant et harmonieux, mais porte déjà le cachet de la décadence. Le principal mérite de l'œuvre consiste dans les beautés de détail et dans les descriptions. Les caractères sont généralement dépourvus d'originalité, et de nombreuses réminiscences homériques accusent le travail d'un érudit plus que l'inspiration d'un poëte. Malgré ses imperfections, ce poëme a cependant joui de l'estime des anciens. Virgile et Ovide en ont imité quelques parties. Caussin en a donné (1802) une traduction française, qui a été reproduite dans le *Panthéon littéraire.*

APOLLONIUS de Perga, géomètre grec, florissait à Alexandrie vers 205 av. J.-C. Disciple d'Archimède, il fut un des créateurs des sciences mathématiques. Son ouvrage le plus célèbre est le traité des *Sections coniques*, dont nous n'avons que les quatre premiers livres dans le texte original. Le reste nous est parvenu par une traduction arabe. Cet ouvrage, qui a été publié à Oxford (1710), par Grégory et Halley, fait époque dans l'histoire des mathématiques.

APOLLONIUS de Rhodes, architecte grec, vivait vers 200 av. J.-C. Il exécuta, avec Tauriscus de Tralles, le fameux groupe connu sous le nom de *Taureau Farnèse*, et qui a été restauré plus ou moins heureusement par B. Bianchi de Milan. Ce groupe, qui a été découvert au XVIe siècle dans les bains de Caracalla, est aujourd'hui dans la cour du musée Bourbonien, à Naples. Suivant Pline, il a été sculpté dans un seul bloc de marbre. Le sujet est *Amphion et Zéthus attachant Dircé aux cornes d'un taureau;* une partie seulement est antique; le reste est restauré.

APOLLONIUS, surnommé **Molon**, rhéteur grec; vivait vers 40 av. J.-C. et fut chef d'une école qui florissait à Rhodes. Il compta au nombre de ses disciples Cicéron et Jules César. Ce dernier se l'attacha comme interprète. Les écrits d'Apollonius, estimés dans l'antiquité, ne sont point parvenus jusqu'à nous.

APOLLONIUS le Sophiste, lexicographe grec, vivait à Alexandrie au temps d'Auguste. Il est auteur d'un *Lexique des mots dont Homère s'est servi*, ouvrage qui a été fort altéré, mais qui n'en est pas moins d'une grande utilité. Il a été plusieurs fois réimprimé.

APOLLONIUS de Tyane, célèbre thaumaturge et philosophe néopythagoricien, né dans le bourg de Tyane, en Cappadoce, vers le commencement de l'ère chrétienne, mort à Ephèse vers 97. Il embrassa de bonne heure les doctrines de Pythagore, dont il exagéra encore les austérités, entreprit de nombreux voyages, visita successivement la Pamphylie, la Cilicie, Antioche, Ephèse et un grand nombre d'autres villes; se rendit à Babylone, puis dans les Indes, où il étudia les dogmes des brahmes, n'ayant pour compagnon qu'un certain Damis, qu'il rencontra en route, et qui le prit pour une divinité. Précédé par son immense réputation, il voyait les habitants de toutes les villes accourir au-devant de lui, recevait leurs hommages et se donnait à eux comme le précepteur du genre humain, condamnant les spectacles, visitant les temples, et prêchant la réforme des mœurs, l'abstinence de la chair des animaux, la communauté des biens et les autres dogmes pythagoriciens. A l'exemple de son illustre maître, il ne se nourrissait que de légumes, s'abstenait du vin et des femmes, donnait son bien aux pauvres, vivait dans les temples, apaisait les séditions et instruisait les hommes, marchant pieds nus et laissant croître ses cheveux. Bientôt il se mit à faire des miracles. Venu à Rome, *pour voir de près*, disait-il, *quel animal c'était qu'un tyran*, il ressuscita une jeune fille que l'on croyait morte, mais fut compris dans l'édit de Néron, qui bannissait les magiciens. Il reprit alors sa vie de prophète nomade dans les différentes provinces de l'empire romain. Vespasien le consulta comme un oracle; mais Domitien le persécuta. Celui-ci ayant ordonné qu'on lui coupât les cheveux et la barbe : *Je ne m'attendais pas*, dit le philosophe en riant, *que mes cheveux et les poils de ma barbe dussent courir quelque risque dans cette affaire.* Cette plaisanterie lui valut une persécution qu'il supporta d'ailleurs avec beaucoup de courage. Apollonius mourut à Ephèse, où il avait établi une école pythagoricienne. On raconte qu'un jour, au milieu d'une leçon publique, il s'interrompit tout à coup, en s'écriant avec un visage égaré : *Frappe le tyran! frappe le tyran!* ajoutant que dans ce moment même on assassinait Domitien, ce qui se trouva conforme à la vérité. On pourrait croire qu'Apollonius était dans le secret de la conspiration; mais comme il se trouvait alors à près de quatre cents lieues du théâtre de l'événement, il est plus naturel de conclure que le fait est controuvé. On lui érigea des statues et des temples, et les païens essayèrent d'opposer ses miracles à ceux de Jésus-Christ. L'éclatante célébrité de ce philosophe indique assez qu'il fut un des hommes les plus extraordinaires de son temps, pour le savoir, la vertu et l'éloquence; cependant on n'a sur lui que des notions incertaines. Le récit de Philostrate, qui écrivait près de deux siècles plus tard, est défiguré par tant de fables, qu'il est presque impossible d'y discerner la vérité. Il ne reste d'Apollonius de Tyane que quatre-vingt-quatre lettres d'une authenticité douteuse, et son *Apologie* à Domitien.

APOLLONIUS d'Athènes, statuaire grec, florissait, à ce qu'on croit, au Ier siècle de l'ère chrétienne. Il est l'auteur de l'admirable fragment connu sous le nom de *Torse du Belvédère*, qui a été découvert à Rome à la fin du XVe siècle, et qui a servi depuis aux études des plus grands artistes. C'était une statue d'Hercule. Jules II le fit placer au jardin du Vatican, avec l'*Apollon* et le *Laocoon.* V. Torse.

APOLLONIUS Dyscole (*Qui a mal digéré*, ainsi surnommé à cause de l'âpreté de sa critique et de son caractère chagrin), grammairien d'Alexandrie, vivait au IIe siècle. Il est le premier qui ait réduit la grammaire en système. On cite de lui un *Traité sur la syntaxe*, qui témoigne d'une profonde connaissance de la langue grecque et de ses dialectes. Il avait aussi composé un écrit, les *Mensonges des historiens*, dont la perte est fort regrettable, car le titre indique un de ces travaux de critique fort rares dans l'antiquité. Dans son *Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, publié en 1854, M. Egger a fait ressortir la science philologique d'Apollonius.

APOLLONIUS. Ce nom est commun à un grand nombre de médecins grecs. Les plus connus sont : APOLLONIUS, surnommé l'*Hérophilien*, parce qu'il était disciple d'Hérophile. Il florissait à Alexandrie dans le IIe siècle avant J.-C., à la cour des Ptolémées. Il reste de lui un traité et quelques fragments; — APOLLONIUS l'*Empirique*, vivait à Alexandrie dans le IIe siècle avant J.-C., et continua l'enseignement de Sérapion. Il appartenait à la secte des *empiriques.* Il écrivit pour combattre quelques opinions du philosophe Zénon, qui lui répliqua fort vivement à son tour; — APOLLONIUS *de Pergame*, vivait dans le Ier siècle avant l'ère chrétienne. Il reste dans Oribase un extrait assez remarquable d'un de ses ouvrages, relatif à l'emploi de la scarification et à l'hydrophobie; — APOLLONIUS *de Citium*, né dans la ville de ce nom (île de Chypre) vers 70 avant J.-C. Cœlius Aurelianus lui attribue un traité de l'épilepsie. Il ne reste de lui qu'un commentaire sur le traité des *Articulations*, d'Hippocrate.

APOLLOPHANES, médecin d'Antiochus Soter, vivait vers le milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Disciple d'Erasistrate, il fonda à Smyrne une école où il enseigna la doctrine de son maître. Galien et Celse le citent avec éloge. Son école existait encore au temps du Strabon.

APOLOGÈTES, syn. de *apologistes.* V. ce mot.

APOLOGÉTIQUE adj. (a-po-lo-jé-ti-ke — rad. *apologie*). Qui contient une apologie, qui tient de l'apologie : *Ecrit* APOLOGÉTIQUE. *Lettre* APOLOGÉTIQUE. *Je vous envoie le discours* APOLOGÉTIQUE *que je compte faire imprimer.* (Volt.) *Cette préface* APOLOGÉTIQUE *a pour but d'excuser l'auteur.* (Ste-Beuve.) *Chez nous, la théologie, de dogmatique qu'elle était d'abord, est devenue* APOLOGÉTIQUE. (Renan.)

— Ironiq. et par antiphrase : *Il fit un portrait* APOLOGÉTIQUE *de la princesse, qui mit tout le monde en belle humeur.* (Balz.)

— s. f. L'*apologétique*, Partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques de ses ennemis : *L'*APOLOGÉTIQUE *forme aujourd'hui une véritable science.* (Marlès.) *L'*APOLOGÉTIQUE *diffère des simples écrits polémiques, en ce qu'il n'est pas destiné à soutenir des doctrines contre d'autres doctrines.* (Marlès.) *Ce procédé d'*APOLOGÉTIQUE, *tantôt part de la raison pour s'élever jusqu'à la foi, tantôt descend de la foi pour rejoindre la raison.* (De Broglie.) *Le génie d'une théologie se reflète toujours dans l'*APOLOGÉTIQUE *à laquelle elle donne naissance.* (Ed. Scherer.)

— Particulièrem. s. m. Titre d'un livre composé par Tertullien pour la défense du christianisme : *Chose étrange que le christianisme soit obligé de se défendre maintenant devant ses enfants, comme il se défendait autrefois devant ses bourreaux, et que l'*APOLOGÉTIQUE *aux gentils soit devenu l'*APOLOGÉTIQUE *aux chrétiens!* (Chateaub.) V. plus loin.

— **Antonymes.** Critique, dépréciateur, épigrammatique, improbateur, improbatif, mordant, réprobateur, satirique, virulent.

— **Encycl.** Comme il n'y a pas de religion qui n'ait ses détracteurs, il n'y en a pas non plus qui n'ait son *apologétique;* c'est l'arsenal théologique où ses défenseurs vont puiser les preuves et les arguments dont ils ont besoin pour repousser les attaques dont elle est l'objet. Tout ouvrage, tout traité, quels qu'en soient d'ailleurs le titre et la forme, écrit pour la glorification d'un système d'idées religieuses, appartient à l'*apologétique.* Mais ce sont surtout les apologistes du christianisme qui ont fait l'éclat et la célébrité de cette science. Avant Tertullien, et dès le IIe siècle de l'Eglise, des voix éloquentes s'étaient déjà élevées pour la défense de la foi chrétienne. Nous citerons Quadratus, évêque d'Athènes, saint Apollinaire, gouverneur de l'Eglise d'Hiérapolis en Phrygie, saint Méliton, évêque de Sardes : malheureusement, leurs ouvrages ne nous sont point parvenus. Mais nous avons les deux *Apologies* de saint Justin, qui scella de son sang la sincérité de sa foi, et son *Dialogue avec le juif Tryphon;* le *Discours aux gentils*, par Tatien; la *Satire contre les philosophes païens*, par Hermias; l'*Ambassade* d'Athénagore pour les chrétiens, adressée aux deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus; les trois livres de saint Théophile, évêque d'Antioche, adressés à Autolycus; l'*Exhortation aux païens*, de saint Clément d'Alexandrie; la *Dispute contre les païens*, d'Arnobe; le dialogue de Minutius Félix, intitulé *Octavius;* les huit livres d'Origène contre Celse; les *Institutions divines*, de Lactance; le *Discours* de saint Athanase *contre les païens;* la *Thérapeutique*, de Théodoret; les deux *Lettres* de saint Cyrille contre Julien; le discours de Grégoire de Nazianze contre le même empereur; les nombreux écrits de saint Cyprien, de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, et de tant d'autres beaux génies qu'il serait trop long d'énumérer.

Dans les temps modernes, nous pourrions citer encore, comme du domaine de l'*apologétique*, le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand; les *Conférences* de Frayssinous et celles du P. Lacordaire, enfin le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de Lamennais. L'*apologétique* protestante nous offre les noms de Hugo Grotius, Less, Næsselt, Reinhard, Rosenmuller et Spalding.

Apologétique de Tertullien. Cet ouvrage, un des plus justement admirés des premiers siècles chrétiens, parut vers l'an 200 après J.-C. Comme on avait ôté aux chrétiens la liberté de se défendre devant les juges, Tertullien entreprend de prouver par écrit leur innocence. S'adressant aux magistrats de Carthage, aux gouverneurs des provinces, à l'empereur lui-même, il montre les progrès croissants de la religion nouvelle. On connaît ces fières paroles si souvent citées : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos cités, vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples. » Cette religion qui pénètre partout, on la condamne sans la connaître; ces chrétiens si nombreux, on les envoie au supplice sans les entendre; on ne s'informe pas de ce qu'ils ont fait : le nom seul de chrétien est un crime digne de mort. Y a-t-il rien de plus odieux et de plus absurde que ces accusations dont les charge la haine païenne, d'égorger des enfants dans leurs mystères, d'y manger de la chair humaine, d'y commettre des incestes, etc.? Nous citerons ici le début de ce beau plaidoyer : « S'il ne vous est pas libre, souverains magistrats de l'empire romain, qui rendez vos jugements en public et dans le lieu le plus éminent de cette capitale; s'il ne vous est pas libre, sous les yeux de la multitude, de faire des informations exactes sur la cause des chrétiens; si la crainte ou le respect humain vous portent à vous écarter en cette occasion des règles étroites de la justice; si la haine du nom chrétien, comme il arriva dernièrement, trop disposée à recevoir des délations domestiques, ferme les oreilles à toute défense judiciaire, que la vérité puisse au moins vous parvenir par l'intermédiaire de nos lettres muettes. Elle ne demande pas de grâce, parce que la persécution ne l'étonne point. Etrangère sur la terre, elle s'attend à y trouver des ennemis. Fille du ciel, c'est au ciel qu'est son trône, que sont ses espérances, son crédit et sa gloire. Elle ne souhaite qu'une chose, c'est de ne pas être condamnée sans être entendue. Qu'avez-vous à craindre pour vos lois, en permettant à la vérité de se faire entendre dans le siége de leur empire? Est-ce que leur puissance se montrerait avec plus d'éclat en condamnant la vérité sans l'entendre?... Voilà notre premier grief: cette haine injuste pour le nom chrétien. Votre ignorance même, qui semblerait devoir l'excuser, est précisément ce qui prouve cette injustice et la rend encore plus criminelle. Quoi de plus injuste, en effet, que de haïr ce que l'on ne connaît pas, quand bien même ce que l'on ne connaît pas serait par hasard haïssable? »

On peut juger par ce fragment de l'éloquence de Tertullien. Cette éloquence virile, peu soucieuse des ornements du discours, va droit à la preuve et s'adresse toujours à la raison; on y sent le langage d'une société nouvelle, de mœurs nouvelles, de sentiments nouveaux, au milieu de l'ancien monde. « Ce qu'on remarque de plus frappant dans l'*Apologétique*, dit Chateaubriand, c'est le développement de l'esprit humain; on entre dans un nouvel ordre d'idées; ce n'est plus la première antiquité ou le bégayement de l'homme qui se fait entendre. Tertullien parle comme un moderne; ses motifs d'éloquence sont pris dans le cercle des vérités éternelles, et non dans les raisons de passion et de circonstance employées à la tribune romaine ou sur la place publique des Athéniens. »

APOLOGIE s. f. (a-po-lo-jî — du gr. *apologia;* formé de *apo*, indiquant écartement; *logos*, discours). Discours, écrit, pour justifier, défendre une personne ou une chose : *Faire l'*APOLOGIE *de quelqu'un, de la conduite de quelqu'un. Il avait entrepris de faire l'*APOLOGIE *de ce livre. Nous nous faisons à nous-mêmes l'*APOLOGIE *de nos vices.* (Mass.) *Nous faisons tous les jours l'*APOLOGIE *des maximes du monde.* (Mass.) *Son* APOLOGIE *de Socrate est un service rendu aux sages de toutes les nations.* (Volt.) *Dois-je apprendre si tard à faire mon* APOLOGIE? (J.-J. Rouss.) *Saint Julien martyr écrivit le premier l'*APOLOGIE *de sa foi.* (J.-J. Rouss.) *La plupart des* APOLOGIES *de la religion chrétienne ont été écrites par des laïques.* (Chateaub.) *La bassesse, comme toujours, se trouva à point nommé pour faire l'*APOLOGIE *du crime.* (Chateaub.) *Par d'éloquentes* APOLOGIES, *lord North et Fox, étayés l'un sur l'autre, obtinrent la majorité dans la Chambre des communes.* (Villem.) *Un accès de toux épouvantable interrompit l'*APOLOGIE *du canonnier.* (E. Sue.) *Les hommes font leur* APOLOGIE *de bien des façons.* (Nisard.) *L'écrivain qui fait l'*APOLOGIE *du crime en est le complice.* (J. Sim.) *L'*APOLOGIE *du bien en ce monde demande beaucoup plus de frais de talent que l'*APOLOGIE *du mal.* (St-M. Gir.)

> Ce docteur autrefois si craint, si révéré,
> Arnauld, le grand Arnauld fit mon *apologie.*
> Boileau.

— Discours, ouvrage apologétique, qui contient une apologie : *Les* APOLOGIES *de Théophile sont plus remarquables encore que sa lettre à Balzac. Il n'élucide pas seulement les faits, il ne débrouille pas seulement l'intrigue; il traite avec supériorité le côté moral de la cause.* (Ph. Chasles.)

— Par ext. Tout ce qui tend à justifier quelqu'un : *Sa conduite fait son* APOLOGIE. (Acad.) *Ils sont ravis de trouver dans leurs imitateurs l'*APOLOGIE *de leurs vices.* (Mass.)

— Législ. Justification ou défense présentée soit par écrit, soit de vive voix, en faveur d'un accusé ou d'un fait incriminé. Toute apologie de faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale est punie, quand elle est faite par l'un des moyens énoncés en l'article Ier de la loi du 17 mai 1819, d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 16 fr. à 1,000 fr.

— **Antonymes.** Attaque, blâme, condamnation, censure, critique, décri, dénigrement, dépréciation, désapprobation, détraction, diatribe, flétrissure, improbation, objurgation, philippique, ravalement, répréhension, satire.

— **Syn. Apologie, défense, justification.** L'*apologie* est une réponse à des reproches généraux, à des bruits vagues, comme ceux que l'on faisait courir contre les premiers chrétiens, et est ordinairement spontanée : *Les* Pensées *de Pascal devaient, dans l'esprit de l'auteur, porter le titre d'*APOLOGIE du Christianisme. La *défense* a pour but de repousser une attaque : *Les plus savants ministres protestants entreprirent la* DÉFENSE *de la doctrine de la grâce universelle.* (Boss.) La *justification* est la preuve ou la manifestation de l'innocence d'un accusé : *Une* JUSTIFICATION *si évidente ne fut point reçue.* (Volt.)

Apologie de Socrate, ouvrage de Platon. C'est le discours mémorable prononcé par Socrate devant l'Aréopage, en réponse à l'accusation intentée contre lui. On sait que cette accusation, formulée par Mélitus, reposait sur ces deux chefs : 1° que Socrate ne reconnaissait pas les dieux de la république; 2° qu'il corrompait la jeunesse. Après s'être excusé de ne pas se servir d'un discours étudié et travaillé selon l'usage, et prié les juges de le laisser parler comme il avait coutume de le faire, Socrate s'attache à détruire une calomnie depuis longtemps répandue et enracinée dans les esprits, et qui, en prévenant un grand nombre d'Athéniens contre lui a donné confiance à ses accusateurs. Certaines gens n'ont cessé de le signaler comme un homme dangereux qui, par une curiosité criminelle, veut pénétrer ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, fait une bonne cause d'une mauvaise, et enseigne aux autres ces secrets pernicieux. Cette accusation ancienne, anonyme, irresponsable, n'a pas de fondement; Socrate n'a jamais recherché les mystères de la nature; sa science n'a pas d'autre objet que l'homme, et ne se vend point pour de l'or. Quel est le secret de cette calomnie? C'est l'envie excitée par sa réputation de sagesse, ce sont les inimitiés nombreuses et puissantes qu'il s'est attirées en éprouvant tour à tour politiques, poëtes et artistes, et en démasquant leur ignorance.

Arrivant aux chefs de l'accusation, Socrate quitte la forme apologétique pour prendre sa forme de discours accoutumée. Il interpelle Mélitus, et avec son ironie ordinaire, le réduit à quitter le terrain où il s'était placé, et à changer son accusation en celle d'athéisme. Il n'a pas de peine à prouver qu'il n'est pas athée, et qu'il reconnaît des dieux. « Comment croirais-je, dit-il, qu'il y a quelque chose de *démonique* en moi, si je ne croyais aux démons; et comment croirais-je aux démons si je ne croyais aux dieux? » A l'accusation de corrompre la jeunesse, il répond en protestant qu'il enseigne aux jeunes gens une morale pure. « Je n'ai pas besoin, ajoute-t-il, d'une plus longue défense, Athéniens; ce que je viens de vous dire suffit pour montrer que je ne suis pas coupable... Si je succombe, ce sera l'envie qui en sera cause, l'envie qui a déjà fait périr tant de gens de bien, et qui en fera périr encore tant d'autres... Du reste, vous êtes dans l'erreur si vous croyez qu'un homme qui vaut quelque chose doit considérer les chances de la mort ou de la vie, au lieu de chercher seulement, dans toutes ses démarches, si ce qu'il fait est juste ou injuste... Ce serait de ma part une étrange conduite, si, après avoir affronté la mort avec les braves de Potidée, d'Amphipolis, de Delium, dans le poste que m'avaient assigné vos généraux, la crainte de la mort me faisait aujourd'hui abandonner le poste où je crois que le dieu de Delphes m'a placé, et renoncer à la mission que j'en ai reçue de cultiver la philosophie, et d'éprouver sans cesse et moi-même et les autres!... Craindre la mort, Athéniens, ce n'est autre chose que se croire sage sans l'être, car c'est croire connaître ce que l'on ne connaît point. En effet, personne ne connaît ce que c'est que la mort, et si elle n'est pas le plus grand des biens pour l'homme. Cependant on la craint comme si l'on savait certainement que c'est le plus grand de tous les maux... Pour moi, si j'osais me dire plus sage qu'un autre en quelque chose, c'est en ce que, ne sachant pas bien ce qui se passe après cette vie, je ne crois pas non plus le savoir; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est honteux et criminel de commettre une action injuste, et de manquer à une mission qu'on a reçue d'un supérieur, homme ou dieu... Si donc vous me disiez : Socrate, nous te renvoyons absous, mais c'est à condition que tu cesseras de philosopher et de faire tes recherches accoutumées, je vous répondrais sans balancer : Athéniens, je vous honore et je vous aime, mais j'obéirai plutôt au dieu qu'à vous... Renvoyez-moi ou ne me renvoyez pas, je ne cesserai jamais de vous dire que ce n'est pas la richesse qui fait la vertu, mais au contraire que c'est la vertu qui fait la richesse, et que c'est de là que naissent tous les autres biens publics et particuliers; je ne ferai jamais autre chose, quand je devrais mourir mille fois... Mais peut-être se trouvera-t-il quelqu'un parmi vous qui s'irritera contre moi en se souvenant que, dans un péril beaucoup moins grand, il a conjuré et supplié les juges avec larmes, et que, pour exciter une plus grande compassion, il a fait paraître ses enfants, tous ses parents et tous ses amis. Je ne fais rien de tout cela, non par une opiniâtreté superbe ni par aucun mépris pour vous, mais pour mon honneur, pour le vôtre et pour celui de la république... Il me semble que la justice veut qu'on ne doive pas son salut à ses prières, qu'on ne supplie pas le juge, mais qu'on l'éclaire et qu'on le convainque; car le juge ne siége pas ici pour sacrifier la justice au désir de plaire, mais pour la suivre religieusement; il a juré, non de faire grâce à qui bon lui semble, mais de juger suivant les lois. Il ne faut donc pas que nous vous accoutumions au parjure, et vous ne devez pas vous y laisser accoutumer. »

Ici les juges ayant été aux voix, la majorité déclare que Socrate est coupable. Invité, d'après la loi athénienne, à indiquer lui-même la peine qui doit lui être infligée, il affirme son innocence et maintient avec une sublime fierté, en face de ses juges, toute la hauteur de sa mission, en déclarant que pour n'avoir connu aucun repos pendant toute sa vie, pour avoir négligé ce que les autres recherchent avec tant d'empressement, les richesses, les emplois militaires, les fonctions d'orateur et les autres dignités; pour n'être entré dans aucune des conspirations et des cabales si fréquentes dans la république; pour avoir consacré tout son temps à les rendre vertueux et sages, ce n'est pas une peine, c'est une récompense qu'il doit attendre. Ce qu'il mérite, c'est d'être nourri aux frais du trésor public dans le Prytanée. Lui qui n'a jamais été injuste envers personne, il ne veut point l'être envers lui-même en avouant qu'il mérite une peine. S'il était riche, il se condamnerait volontiers à une amende qui, en l'appauvrissant, ne lui ferait aucun tort; mais on n'ignore pas qu'il ne possède rien.

Les juges vont aux voix de nouveau, et la peine de mort est prononcée. Socrate a la parole une dernière fois. Il s'applaudit de n'avoir rien fait pour être absous qui fût indigne d'un homme libre, de ne pas devoir la vie à une lâche apologie. Il n'est pas plus permis, dit-il, devant les tribunaux que dans les combats, d'employer toutes sortes de moyens pour échapper à un péril. Eviter la mort n'est pas aussi difficile que d'éviter le crime; le crime court plus vite que la mort. Aussi, vieux et pesant comme il est, il s'est laissé atteindre par le plus lent des deux, tandis que le plus agile, le crime, s'est attaché à ses accusateurs, qui ont de la légèreté et de la vigueur. Il s'en va donc subir la mort à laquelle il est condamné, et eux l'iniquité et l'infamie à laquelle la vérité les condamne.

S'adressant enfin à ceux qui ont voté son acquittement, il les console pour ainsi dire de sa mort, en leur montrant les raisons qui peuvent faire espérer que la mort est un bien. La mort, dit-il, est, de deux choses l'une, ou l'anéantissement absolu et la destruction de toute conscience, ou, comme on le dit, un simple changement, le passage de l'âme d'un lieu dans un autre. Si la mort est la privation de tout sentiment, un sommeil sans aucun songe, pourquoi la craindre? Quel est celui qui trouvera dans sa vie beaucoup de nuits, beaucoup de jours plus heureux, que telle nuit qu'il a passée dans un sommeil sans songes? Si la mort est un passage de ce séjour dans un autre, quel plus grand bien peut-on imaginer?

Apologie de Socrate, par Xénophon. L'impression qui ressort de la lecture de ces quelques pages, c'est qu'en les écrivant l'auteur a cédé ou à un devoir, ou simplement peut-être à un sentiment de reconnaissance, soit que la mémoire de l'illustre philosophe fût déjà suffisamment réhabilitée dans les esprits, soit qu'assez d'autres voix éloquentes se fussent élevées pour sa défense, soit enfin que la vie, les actions et la mort de Socrate eussent jeté assez d'éclat pour qu'il pût se passer d'apologie. Ce n'est point le cri d'indignation d'un disciple et d'un homme de bien, qui jaillit de son âme pour vouer un jugement inique à une éternelle flétrissure; c'est la voix calme d'un historien qui vient réparer quelques oublis, combler quelques lacunes. Mais enfin la grande figure de Socrate apparaît dans ce court résumé d'un immortel procès, et le reflet qui s'en échappe suffit pour éclairer le tableau d'une vive lumière. Xénophon ne veut que faire ressortir les raisons qui ont engagé Socrate à préférer la mort à l'humiliation de supplier ses juges pour quelques jours de vie qui lui restent encore; le philosophe dédaigne de faire son apologie, dont il s'est toujours occupé, dit-il éloquemment à Hermogène, en ne commettant jamais d'injustice. Devant le tribunal, où il est accusé de ne point reconnaître les dieux de la république, d'introduire de nouvelles divinités et de corrompre la jeunesse, il réfute en quelques mots et avec dignité l'accusation de Mélitus, et s'appuie surtout sur la réponse de l'oracle de Delphes, qui l'a proclamé le plus libre, le plus juste et le plus sage de tous les hommes. Puis il porte à Mélitus le défi de citer un seul jeune homme que ses leçons aient perverti. Lorsque la sentence de mort eût été prononcée, Socrate fit entendre encore quelques paroles à ses juges. Pour mourir injustement, il ne se laissera point abattre. L'opprobre est à craindre non pour lui, mais pour ceux qui le condamnent, et il trouvera un motif de consolation dans la destinée de Palamède, qui est encore le sujet des plus beaux hymnes, tandis que le nom d'Ulysse, qui le fit périr victime de l'injustice et de la calomnie, est en horreur à tous les gens de bien. V. plus bas Apologie de Palamède.

Après ce discours, Socrate, sortit de l'assemblée, et un de ses amis, Apollodore, lui ayant exprimé sa douleur de ce qu'il mourait innocent, le philosophe lui fit cette réponse si connue : « Aimerais-tu donc mieux me voir mourir coupable? » En ce moment, voyant passer Anytus, son autre accusateur, il prédit que son fils se livrerait aux derniers excès, faute d'un guide vertueux; prophétie, dit en terminant Xénophon, qui fut justifiée par l'événement.

Apologie d'Apulée, plaidoyer personnel de cet auteur qui, en devenant l'époux d'une riche veuve, avait soulevé contre lui une foule de haines dont l'intérêt et l'avidité étaient le principe véritable. Le fils de cette dame, à l'instigation de deux intrigants, déposa en justice une plainte, par laquelle il accusait Apulée de mœurs corrompues, de séduction à l'égard de la femme qu'il avait épousée, et enfin de magie. Après la lecture de l'*Apologie*, il est impossible de ne pas être convaincu de l'innocence d'Apulée, malgré le jugement tout différent porté par plusieurs Pères de l'Eglise, aux yeux desquels ses vastes connaissances et surtout ses études scientifiques le faisaient passer pour avoir eu des pouvoirs surnaturels. Grand prêtre d'Esculape, disciple fervent de Platon, il était initié à presque toutes les sectes religieuses de l'époque. Il prouve jusqu'à l'évidence, dans son *Apologie*, que ce n'était point dans des vues intéressées qu'il a épousé la veuve Pudentilla, et il se justifie avec un plein succès de l'accusation de magie. Il fait précisément tourner cette accusation à la gloire de ses connais-

sances variées et de ses profondes études sur différentes parties de la science. Gabriel Naudé a donc inscrit le nom d'Apulée dans son *Apologie pour tous les grands hommes qui ont été faussement soupçonnés de magie.* Considérée comme œuvre oratoire, l'*Apologie* n'a dû coûter aucuns frais d'invention à son auteur, qui se contente de reproduire les arguments de ses adversaires, et de les réfuter; pour la disposition, il suit aussi l'ordre adopté par ses accusateurs. Ce discours est long, mais éloquent; Erasme dit qu'il est écrit *en langue de renard.* Quelques éditeurs ont divisé ce mémoire en deux parties : la première traitant de l'accusation de magie, et la seconde, des prétendues séductions employées contre Pudentilla par son futur époux. Cette division n'est point suffisamment motivée. La cause fut plaidée devant un tribunal présidé par Maximus, et Apulée sortit triomphant d'une si rude épreuve. Il est probable qu'à cette époque Apulée n'avait pas encore composé ses *Métamorphoses,* à en juger du moins par le style de l'*Apologie,* où l'on remarque plus de naturel et de simplicité que dans les autres productions de l'auteur. Il caractérise moins sa manière, et peut paraître moins agréable et moins piquant. Néanmoins, la marche du discours est vive, et plusieurs morceaux respirent une véritable éloquence.

Apologie de Palamède, par Gorgias. Palamède était disciple de Chiron et fils de Nauplius, roi de l'île d'Eubée. Doué d'une grande pénétration, il découvrit la feinte d'Ulysse contrefaisant l'insensé, afin de ne pas aller à la guerre de Troie. Pour se venger, Ulysse imagina le stratagème suivant : il enfouit une somme d'argent dans la tente de Palamède, et contrefit une lettre de Priam qui le remerciait de sa conspiration en faveur des Troyens, et lui donnait avis de la somme qu'il lui envoyait. On fouilla la tente de Palamède, on y trouva la somme désignée, et Palamède, victime de cette adroite calomnie, fut lapidé. Dans la suite, les poëtes et les auteurs vengèrent sa mémoire, et le prirent à l'envi pour sujet de leurs chants et de leurs discours. « Encore aujourd'hui, dit Socrate dans Xénophon, ce héros fournit matière à des chants magnifiques, bien plus qu'Ulysse, qui le fit périr victime de l'injustice. »

Dans le récit de Gorgias, c'est Palamède qui parle; il annonce qu'il va détruire l'accusation d'Ulysse par deux moyens, et il entreprend de prouver : 1° qu'il n'aurait pas pu trahir les Grecs quand même il l'aurait voulu; 2° qu'il ne l'aurait pas voulu quand même il l'aurait pu. Il donne différentes preuves à l'appui de son assertion, et, lorsque l'accusation lui paraît suffisamment détruite, il apostrophe Ulysse, le presse vivement et montre qu'il est en contradiction avec lui-même. Palamède s'efforce ensuite de prouver que, loin d'avoir causé des dommages à la Grèce, il lui a rendu au contraire d'éminents services. Enfin il termine en déclarant à ses juges qu'il n'emploiera auprès d'eux ni prières ni accents pathétiques, et il les exhorte à ne pas rendre trop légèrement contre lui une sentence dont ils auraient peut-être à se repentir par la suite.

La division adoptée par Gorgias dans le plaidoyer de Palamède suffit à elle seule à déceler le rhéteur, habile, mais prétentieux : pensées recherchées, raisonnements subtils, style coupé pour le rendre incisif, antithèses ambitieuses et trop multipliées, voilà ce que l'on trouve le plus souvent dans cette *Apologie;* mais quelquefois aussi, reconnaissons-le, des formes oratoires, des mouvements heureux, et des arguments enchaînés avec beaucoup d'art et de finesse.

Apologie de Jean Châtel, assassin de Henri IV, par Boucher, ligueur fanatique et écrivain pamphlétaire, recteur de l'Université de Paris, prieur de Sorbonne, curé de Saint-Benoît. La conversion de Henri IV avait porté un coup mortel à la Ligue; mais les esprits n'étaient pas encore pacifiés. Un jeune fanatique, Jean Châtel, élève des jésuites, tenta d'assassiner le roi, qui ne dut la vie qu'à un hasard providentiel. Au moment même où le meurtrier levait le bras pour le frapper à la gorge, Henri IV se baissait pour relever deux gentilshommes qu'on lui présentait, de sorte que le coup l'atteignit à la lèvre supérieure et lui brisa une dent. Arrêté sur-le-champ et condamné à mort, Jean Châtel subit son supplice avec un courage digne d'une meilleure cause, et son nom figura aussitôt dans le martyrologe des ligueurs. Jean Boucher, se fit l'écho du parti, en publiant l'apologie de l'assassin sous ce titre : *Apologie pour Jehan Chastel, Parisien exécuté à mort, et pour les Pères et les escholiers de la société de Jésus, bannis du royaume de France, contre l'arrest du Parlement donné contre eux à Paris, le* 29 *décembre* 1594, *divisé en cinq parties. Par François de Vérone Constantin.*

Elle débute ainsi : « L'an 1594 que Paris fut livré entre les mains de Henry de Bourbon, comme iceluy après son retour de Picardie estoit en la chambre de la dame de Liencourt, sa favorite, dicte vulgairement la Gabrielle, le 27 de décembre, Jehan Chastel, Parisien, âgé de dix-neuf ans, emeu de zèle de religion et de justice, se coule dedans; et, d'un cousteau qu'il avoit, pensant lui donner dans la gorge, le frappe en la bouche, environ les sept heures du soir, et lui rompt une dent. » On y trouve un sonnet se terminant par ce triolet :

Heureux qui, pour sauver la France catholique,
Renversera d'un coup tout ce règne hérétique,
Et, luy brisant la teste, en brisera le corps.

Sentiments qui donnent une idée du reste de l'ouvrage.

Le style de ce pamphlet, dont on a fort exagéré l'importance littéraire, est boursouflé, fatigant, et le fatras d'érudition déployée par le fanatique prieur de Sorbonne n'est pas fait pour rendre cette lecture plus attrayante.

Apologie pour Hérodote, par Henri Estienne, ouvrage qui parut d'abord sous le titre d'*Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes.* L'auteur venait d'imprimer à grands frais l'*Histoire* d'Hérodote, que des curieux décrièrent partout, en disant qu'elle était remplie de fables et de contes à dormir debout. Henri Estienne, pour prévenir l'effet d'une telle accusation, entreprit de se justifier en publiant l'*Apologie.* Dans une épître préliminaire adressée à *un sien ami*, l'auteur expose ses raisons et son but. Il avait publié d'abord une édition corrigée d'Hérodote traduit par Laurent Valla, et l'avait fait précéder d'une première *Apologie* en latin. On lui demanda une traduction en français. Il se mit à l'œuvre, mais il abandonna cette tâche, et entreprit un travail beaucoup plus étendu : « En ne voulant que costoyer le rivage, ie me trouvay incontinent porté en pleine mer. » Il est persuadé que la lecture de son nouvel ouvrage « apprendra à parler avec plus grand respect des historiographes anciens. » La reconnaissance lui a fait un devoir de servir d'avocat à Hérodote contre ceux qui l'accusent d'avoir *espargné la vérité.*

Cette *Apologie* n'est pas seulement une œuvre de critique historique, mais encore de critique morale et de controverse religieuse. Sous prétexte de défendre contre les sceptiques de son temps les récits et les histoires invraisemblables qu'Hérodote nous a transmis, H. Estienne fait le procès aux déréglements, aux superstitions et aux préjugés de son siècle, dont il compare les actions plus ou moins étranges et déraisonnables avec les faits merveilleux de l'antiquité; il n'épargne au clergé catholique et à la cour de Rome ni les observations méprisantes, ni les citations de nature à compromettre l'autorité de l'Eglise romaine. Certains chapitres sont de véritables réquisitoires contre les mœurs du XVIe siècle, qu'il proclame plus dépravé que le précédent. La peinture énergique de ces mœurs, en termes quelquefois peu retenus, les traits satiriques et les anecdotes semés dans ce livre excitèrent vivement la curiosité publique, et douze éditions furent promptement épuisées. Mais ce succès ne fit qu'augmenter l'acharnement des ennemis de l'auteur; on a même prétendu que pour cette œuvre il fut brûlé en effigie à Paris. Pour échapper à la réalité du supplice, il se serait alors enfui en Auvergne pendant un hiver des plus rigoureux, et c'est lui qui aurait dit ce mot connu et si piquant : « Je n'eus jamais si froid que lorsqu'on me brûlait à Paris. »

Apologie pour l'Eglise d'Angleterre, par Jewell, évêque et théologien anglais du XVIe siècle. C'est un petit traité de controverse religieuse, écrit en latin. Il a joui d'une certaine célébrité. Jewell était doué d'une mémoire prodigieuse et avait une lecture immense; son érudition le plaçait au premier rang parmi les théologiens du règne d'Elisabeth. Son *Apologie* est écrite avec vigueur; l'argumentation en est serrée, les preuves bien enchaînées, les autorités bien choisies; enfin le style a une clarté assez rare dans les livres de discussions théologiques. Jewel composa aussi une *Défense de l'Apologie.* Ce dernier ouvrage, écrit en anglais, est beaucoup plus diffus, mais il se recommande par l'érudition. Le sujet principal de la *Défense* s'agite entre Jewell et le jésuite Harding.

Apologie de Raimond Sebonde, titre d'un des chapitres les plus importants des *Essais* de Montaigne. C'est là qu'il met le plus à nu ce doute, ce scepticisme qui se laisse deviner plutôt qu'il ne se montre dans chacune des pages de son livre. L'auteur suppose que Pierre Bunel, « homme de grande réputation de sçavoir en son temps, ayant à rester quelques iours à Montaigne, en la compaignie de mon pere, avecques d'aultres hommes de sa sorte, luy feit present, au desloger, d'un livre qui s'intitle la *Théologie naturelle de Raimond Sebonde.* » Tel est l'adroit subterfuge qu'emploie Montaigne pour « se moquer tout doucement des catholiques, » comme dit Bayle dans son *Dictionnaire.* Mais laissons la parole à M. Prévost-Paradol, qui vient de publier sur ce chapitre célèbre une étude des plus remarquables, dont l'analyse ne pourrait être qu'un pâle reflet :

« Le doute est épanché partout dans les *Essais;* on n'y trouve guère, en y regardant de près, une seule page qui n'en soit imprégnée; mais s'il est répandu partout, il est en même temps concentré quelque part, et, en remontant le cours capricieux de tous ces ruisseaux, on arrive au grand lac d'où ils découlent. L'*Apologie de Raimond Sebonde,* placée au centre des *Essais,* n'en est rien moins que le cœur; c'est de là que part ce flot puissant qui se divise en mille rameaux, pour porter jusqu'aux extrémités du tissu vivant des *Essais* la même séve et la même pensée. Chacun de ces chapitres si variés n'est qu'une conclusion dont ce chapitre capital contient les prémisses; chacun d'eux exprime un doute particulier, lui seul contient toutes les raisons de douter, et les énumère avec une hauteur, une force et un éclat qui mettent ces pages entraînantes au premier rang parmi les efforts que l'homme ait jamais tentés, pour arracher de son âme le penchant à croire et pour en exiler la certitude.

« Le plus léger détour a paru suffisant à Montaigne pour donner une apparence légitime et même religieuse à la guerre sans merci entreprise dans ce chapitre contre l'orgueil humain trop confiant dans la raison humaine. Il veut simplement, à l'entendre, confondre ceux qui trouvent faibles et insuffisantes les raisons alléguées par Raimond Sebond en faveur de la vérité des croyances chrétiennes. Vous trouvez ses raisons faibles, dit-il; voyons donc les vôtres. Sur quoi vous appuyez-vous pour juger les siennes? Quelle force attribuez-vous à vos arguments? Comment établissez-vous que vous êtes capable d'arriver à la certitude?

« La guerre ainsi portée dans le camp ennemi, sous le prétexte d'une défense légitime, Montaigne se sent libre de tout dire, d'enlever à la raison, s'il le peut, ses armes chétives, et de renverser le superbe et fragile édifice de nos connaissances. Il commence donc, comme tous ceux qui veulent arracher violemment notre esprit à ses habitudes et élargir l'horizon de notre pensée, comme Pascal le fera un jour à son exemple dans une intention bien différente et avec plus de grandeur, il commence par nous forcer à regarder le ciel tel qu'il est et par nous accabler d'un seul mot sous l'immensité de la nature. Quand il nous a ainsi jetés à bas de notre trône imaginaire et tirés de notre petit empire pour nous lancer et nous perdre dans la poussière infinie de l'univers, quand il nous a demandé ironiquement qui nous a donné le droit de croire faits pour notre usage et de prendre à notre service « le bransle admirable de la voulte « celeste et la lumiere eternelle de ces flam« beaux roulant si fierement sur nos testes, » il nous met en face d'un autre mystère, et cherche à rabattre en nous cette présomption qui nous porte à nous mettre dédaigneusement à part des autres êtres répandus sur notre planète, comme si nous étions non-seulement supérieurs à eux, mais d'un autre ordre. Qu'en savons-nous cependant? Qui a pénétré le mystère de ces humbles existences, les pensées qui s'agitent dans ces intelligences endormies, les limites assignées à l'instinct, la nature de cet instinct lui-même, mot commode pour rabaisser au gré de notre orgueil des merveilles de prévoyance, d'activité, de dévouement et de courage? Avec quelle audace nous nous transportons ainsi hors de nous-mêmes pour juger de leur vie intérieure et en donner l'exacte mesure! « Quand je me joue à ma « chatte, qui sçait si elle passe son temps de « moy plus que je ne fais d'elle! » Montaigne veut donc nous ramener et nous joindre à cette foule, sans même nous permettre de nous en distinguer par notre faiblesse particulière à notre naissance ou par certaines misères que les animaux ne connaissent pas, car ce n'est qu'un nouveau détour de notre orgueil et qu'un effort ingénieux de notre vanité pour nous entourer d'un certain mystère, et nous assurer mieux cette place à part que nous revendiquons obstinément au sein de la nature. Il n'est pas vrai, nous dit Montaigne, que l'homme naisse plus nu, plus désarmé, plus incapable de se suffire que les autres êtres; et, d'ailleurs, en supposant toutes ces différences et toutes ces lacunes, ce mouvement qui nous pousse à y porter remède, nos inventions, nos arts, nos efforts pour vivre et pour mieux vivre ne sont-ils pas aussi des dons de la nature? ces instincts salutaires ne rétabliraient-ils pas l'équilibre, et ne nous ramèneraient-ils pas par un détour à la condition commune : celle d'une existence difficile et contrariée par les forces du dehors, mais ayant en elle-même le moyen de se suffire et de durer?

« Mais nous avons, dit-on, nos priviléges, des occupations et des pensées auxquelles nul autre être que l'homme ne peut prétendre et qui font notre grandeur. Voyons-les donc; serrons de plus près ces facultés particulières et admirables; détachons et pesons tous ces diamants de notre couronne; voyons si l'éclat n'en est pas faux, et s'il est bien difficile de les réduire en poussière. Est-ce la guerre qui justifie notre orgueil? C'est, en effet, la plus grande et la plus pompeuse des actions humaines; mais s'il y a de la gloire à s'entre-détruire, cette glorieuse fureur n'est point particulière à l'homme, et deux essaims, se disputant une ruche, combattent aussi vaillamment que deux armées. Les taureaux savent aussi bien que nous lutter et mourir pour un pâturage ou pour une génisse. Nos motifs, dit-on, sont plus nobles. En vérité! Allez au fond de toute guerre, et voyez de près ce qui fait couler le sang des hommes; combien de causes plus misérables, plus injustifiables que la possession d'une ruche ou d'un pré leur mettent les armes à la main, et les décident à se chasser les uns les autres du champ de l'existence! Nous pouvons davantage pour nous nuire, mais la volonté qui nous pousse à employer ces moyens terribles n'en est point pour cela plus élevée ni plus respectable. Nous voulons nous agrandir, tout absorber en nous, confondre les limites de notre être avec celles mêmes du monde; ainsi le veut toute créature vivante, et de là vient que toutes s'entre-choquent et se détruisent. Pareils appétits agitent un ciron, un éléphant, un puissant monarque. Mais pourquoi être si fiers de sentir en nous comme tout ce qui existe, et de traduire à notre manière cette secrète impulsion de la nature qui, dans chacune de ses créations, tend avec excès à la vie, et qui se limite et se contient elle-même par la mort?

« Si la guerre n'est point faite pour enfler notre orgueil, est-ce donc la science qui le justifie? De quel usage, de quel prix est pourtant la science, à moins qu'elle ne serve à nous révéler notre ignorance et notre faiblesse, et à nous rendre plus humbles à mesure que nous savons davantage, comme on voit les épis les plus chargés de blé s'incliner le plus bas vers la terre? Qu'est-ce que la science vue de près, sinon un amas d'incertitudes? Savons-nous si cette exaltation même de notre esprit, que nous croyons féconde, n'est pas une maladie, une affliction et une déception de la nature? Quelle imperceptible différence « entre la folie et les gaillardes eslevations « d'un esprit libre! » La philosophie est le plus sublime effort de la science humaine, mais que produit cet effort? Un vain conflit d'opinions également incertaines, une lutte bruyante et stérile, un « tintamarre de cer« velles », des imaginations qu'on cherche à transformer en raisonnements, mais qui n'ont pas plus de corps que de base. C'est une poésie sophistiquée, et rien de plus. Elle peut servir d'amusement à l'esprit, d'occupation à la vie, nous distraire de nos maux par une recherche qui peut durer toujours, puisqu'elle est sans objet réel et sans terme, mais c'est présomption et folie que d'en espérer davantage. Quant aux religions (sauf une seule, que Montaigne laisse de côté plutôt qu'il ne la met à part), n'est-ce pas le plus vaste champ ouvert à la folie humaine? n'est-ce pas là qu'elle s'est donné carrière avec le plus de complaisance? Il y a un trait commun entre tous les produits, si divers qu'ils soient, de ce grand délire : c'est notre penchant à tailler Dieu sur notre mesure, à nous considérer nous-mêmes comme le centre du monde, comme l'objet de toute cette action, de tout ce mouvement, de tout cet ordre, à nous adorer enfin nous-mêmes dans notre image agrandie, embellie et placée de nos propres mains au faîte de ce vaste univers. Ce résultat uniforme des religions indique assez clairement qu'elles ne sortent que de notre ignorance et de notre orgueil, et qu'avec des prétentions plus imposantes que la philosophie, elles ne nous en apprennent pas davantage sur le monde et sur nous-mêmes. Elles ne rompent donc pas plus que la philosophie l'effrayant tête-à-tête dans lequel nous sommes enfermés avec notre propre intelligence; elles nous montrent seulement à l'œuvre, dans la région des chimères, cet égoïsme de la pensée et cet instinct envahisseur que nous portons dans les affaires réelles de la vie, et qui nous sont à divers degrés communs avec toutes les créatures. N'est-ce pas de ce même égoïsme qui repousse toute limite dans la durée, et qui veut survivre à la destruction même du corps, que nous viennent tant de théories sur l'immortalité, tant de visions sur un autre séjour conforme en tout point à nos désirs, arrangé tout exprès pour l'accomplissement de nos vœux, propice à une sorte de dilatation infinie de notre être? *Somnia non docentis, sed optantis,* comme disait un ancien, qui retrouvait aussi la source de cette croyance à l'immortalité dans l'âme elle-même, avide de vivre et quêtant partout des consolations et des espérances.

« Quoi d'étonnant d'ailleurs si la science, la philosophie, les religions ne peuvent rien atteindre de certain ni de solide, puisque nos opinions elles-mêmes sont soumises à un continuel changement et au rapide mouvement de tout ce qui nous entoure? Je n'ai pas pensé hier ce que je pense aujourd'hui; ma pensée de demain sera autre chose encore. Je ne suis pas le même homme qu'il y a un an; mon esprit est traversé par un flot ininterrompu de pensées qui ronge et renouvelle le lit et les rives de ce fleuve invisible, comme le flot de matière qui traverse incessamment mon corps le dévore et le renouvelle. Même instabilité, même changement dans les opinions générales que dans nos croyances particulières; c'est que le même courant qui m'emporte emporte le monde, et qu'il lui est aussi impossible qu'à moi de prendre pied et de s'arrêter à quelque certitude. Notre intelligence et les choses, ce qui voit et ce qui est vu, ce qui juge et ce qui est jugé, n'ont rien de stable, tout s'écoule comme un torrent, et nous prétendrions attacher quelque valeur durable à nos impressions d'un jour! Voyons-nous, de plus, les choses telles qu'elles sont? Qui l'oserait dire? Un sens de moins, et voilà un autre univers. Un aveugle né, un sourd, auront-ils jamais l'idée du son ou de la couleur? Si un sens de moins nous fait un autre monde, qui peut dire qu'un sens de plus ne bouleverserait pas toutes nos connaissances? La prétendue vérité de nos cinq sens serait-elle la vérité de six sens ou de huit? Enfin, supposons ce miracle que nous puissions voir avec clarté, et d'une manière uniforme, tout ce qui nous entoure; que nous soyons d'accord sur toute chose avec nous-mêmes et avec les autres, avec nos descendants et avec nos ancêtres; qu'au lieu de cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions

humaines, nous ayons sous les yeux, comme dans un miroir limpide et fidèle, l'image constante d'une vérité avouée en tout lieu et de tout temps par l'humaine raison. Cette vérité perpétuelle et générale cessera-t-elle pour cela d'être humaine, c'est-à-dire d'être un produit particulier de l'intelligence de l'homme, l'expression d'un rapport constant entre les choses et ses organes, une façon de voir et de juger propre à notre espèce mise en face de la nature? Mais où est le lien, le rapport nécessaire, le point de contact et de passage entre cette vérité tout humaine et la vérité absolue à laquelle nous avons la prétention d'atteindre? Accordons un instant qu'une chose soit vraie pour tous les hommes et sur toute la terre : ce ne serait jamais qu'une vérité de l'homme et de la terre. Où sont ses titres à valoir quelque chose, à exister au delà? Nous ne sommes pas plus près du ciel lorsque nous sommes sur le mont Cenis que si nous étions au fond de la mer; nous pouvons de même amasser en un monceau toutes les opinions de notre race, leur donner une consistance factice et une unité trompeuse, en faire une haute et solide montagne sur laquelle flottera le drapeau de notre raison; rien ne comblera le vide infini et infranchissable qui séparera ce petit amas de vérités à l'usage de l'homme du séjour inaccessible où la vérité absolue réside. Supposons que nos intelligences soient courbées sous une même loi; c'est une loi municipale que nous alléguerons : qu'a-t-elle à faire avec la loi universelle? Lucrèce a bien dit :

Terramque, et solem, lunam, mare, cætera quæ sunt,
Non esse unica, sed numero magis innumerali.

« Qui pourra soutenir que pour être valables ici-bas les lois de notre raison soient observées dans un seul de tous ces mondes? Quoi! il suffit d'aller d'ici aux Indes pour voir tout changer, les plantes, les animaux, les hommes, et cette variété, déjà si marquée dans un si petit espace, ne vous avertirait pas de la diversité prodigieuse et infinie qui est sans doute répandue dans ce vaste univers! Confinés dans notre étroit et mobile séjour, prenons nos imaginations pour ce qu'elles valent, n'attribuons pas à nos pensées une domination extérieure à laquelle elles ne sauraient prétendre; sachons demeurer dans notre incertitude. Convenir de cette incertitude et en reconnaître les causes, voilà, selon Montaigne, le dernier terme de notre raison; en prendre notre parti et vivre dans la modération que l'incertitude conseille, voilà le dernier effort de notre sagesse. N'affirmons donc aucune chose, pas même que nous doutons, car c'est encore trop dire; disons plutôt : *Que sais-je?* Nous serons d'autant plus élevés parmi les intelligences et d'autant plus heureux parmi les hommes, que nous regarderons de plus haut et d'un œil plus tranquille les affirmations téméraires auxquelles ils se livrent et les passions violentes qui, nées de ces affirmations mêmes, les emportent pour leur malheur dans des agitations stériles.

« C'est presque en secret et comme à l'oreille que Montaigne nous communique, dans cette *Apologie de Raimond Sebond,* cette doctrine développée du doute de laquelle toutes ses pensées découlent. Il nous conseille de la garder pour nous-mêmes, de ne nous en servir que rarement, et comme d'un coup désespéré, contre ces esprits dogmatiques dont le despotisme et l'orgueil peuvent parfois pousser à bout le sage. Il n'a garde de souhaiter que le vulgaire s'engage dans cette route dangereuse qui mène au delà des limites de la raison, et dans laquelle un esprit faible peut perdre à chaque pas un de ses motifs de se bien conduire. Il faut au contraire que l'homme soit bridé de lois, de religions et de coutumes, et poussé dans un chemin battu sous une forte tutelle. Mais cette humiliante nécessité n'existe point pour l'âme tempérée du sage, qui sera d'autant plus en équilibre, d'autant plus éloignée des désirs immodérés et des actions violentes, qu'elle sera mieux instruite de sa propre ignorance, de sa faiblesse et du néant de tout ce qui agite les hommes. »

Apologie de la Foi, par Robert Barclay, théologien anglais du XVIIe siècle. Cet ouvrage, qui fait date dans les luttes de l'esprit humain contre l'absolutisme des théocraties et des Eglises officielles, ou religions d'Etat, fut écrit primitivement en latin. Il parut en 1676, sous ce titre : *Apologie de la vraie théologie chrétienne, telle qu'elle est professée et preschée par les gens appelés injurieusement quakers*, etc. C'est un traité savant et méthodique, qui fut lu avec avidité en Angleterre et sur le continent. L'idée dominante et hardie que l'auteur cherche à développer, c'est que l'homme porte une lumière intérieure, plus propre à le guider en matière de croyance que l'Ecriture même, dont la doctrine primitive est rendue incertaine par les variantes des manuscrits, et par l'ignorance des traducteurs et des interprètes. « Ces circonstances, dit-il, font naître dans l'intelligence la plus savante des doutes et des scrupules infinis, des difficultés inextricables... Jésus-Christ nous a donné pour guide principal son Esprit. » Ce serait se tromper que de considérer l'ouvrage de Barclay comme un exposé de toutes les doctrines établies parmi les quakers : c'est simplement une apologie, où il a consigné ses vues particulières dans la mesure où il désirait les voir triompher. Mosheim a dit de Barclay « que c'était un homme ingénieux, se donnant comme défenseur du quakérisme, sans en professer les diverses doctrines; et qu'il avait interprété et modifié les opinions de cette secte, à la manière d'un champion ou d'un avocat qui entreprend la défense d'une mauvaise cause. » L'effet certain de cet ouvrage, bientôt traduit en différentes langues, fut de procurer à la secte des quakers une considération dont elle n'avait pas joui jusqu'alors, et que Barclay soutenait par son caractère et par sa conduite. L'auteur dédia son *Apologie* au roi Charles II. Cette dédicace a toujours été admirée pour l'indépendance d'expression qu'il sut habilement dissimuler sous une forme respectueuse, et pour le pathétique d'une allusion aux anciennes vicissitudes du roi. « Tu as connu, lui disait-il, la prospérité et l'adversité; tu as éprouvé ce que c'est que d'être banni de son pays natal; d'être dominé, comme de dominer et d'occuper un trône; et ayant été opprimé, tu dois savoir combien l'oppresseur est en horreur à Dieu et aux hommes. » Ce noble et ferme langage ne fut point entendu. Dans l'*Apologie* de Barclay, on cite une éloquente philippique contre les titres honorifiques; il affirme dès le principe que les chrétiens n'ont le droit ni de conférer, ni de recevoir des titres de distinction, tels que : *Votre Sainteté, Votre Majesté, Votre Eminence, Votre Excellence*, etc.

Apologie des femmes, opuscule en vers alexandrins publié par Ch. Perrault en 1694, en réponse à la dixième satire de Boileau. Par cette satire, dirigée contre les femmes, Boileau avait rendu les *anciens* impopulaires auprès du beau sexe. Ch. Perrault en profita pour donner à la cause des *modernes* l'appui de l'influence féminine, et faire de cette cause celle de la galanterie. Il est facile de comprendre cet épisode de la *querelle des anciens et des modernes.* Les femmes ne pouvaient prendre parti pour les *anciens :* amour de l'antiquité et pédanterie étaient pour elles synonymes. Les *anciens* ne pouvaient faire grand cas des femmes : avénement des femmes à la vie de l'esprit et galanterie étaient des faits modernes, et n'avaient rien de commun avec les souvenirs de la Grèce et de Rome. Femmes et *modernes* étaient donc des alliés naturels, et l'on s'explique très-bien et la satire de Boileau, et l'*Apologie* de Perrault. « Perrault, dit Hippolyte Rigault, ne vise pas aux beaux vers; il se propose principalement de flatter ses clientes, persuadé qu'on excusera la faiblesse des rimes, les mauvaises césures et la platitude des tours, si la louange est douce et parfumée. Pour faire oublier la pauvreté du vase, il compte sur la force de l'encens. » Il suppose qu'un père nommé Timandre avait un fils,

Qui, mortel ennemi de tout le genre humain,
D'une maligne dent déchirait le prochain,
Et sur le sexe même, emporté par sa bile,
Exerçait sans pitié l'âcreté de son style.

Timandre, qui souhaitait
Qu'une suite d'enfants
Pût transmettre son nom dans les siècles suivants,

entreprend de marier son fils, et pour cela lui vante les qualités et les vertus des femmes. La satire de Boileau n'avait vu que *trois* femmes de bien :

Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer;

l'*Apologie* donne la réplique; elle compte à peine *deux* ou *trois* femmes dignes de mépris :

Il est, j'en suis d'accord, des femmes infidèles,
Et dignes du mépris que ton cœur a pour elles.
Mais si de deux ou trois le crime est avéré,
Faut-il que tout le sexe en soit déshonoré?

Du reste, ceux-là méprisent les femmes qui n'ont fréquenté que des femmes méprisables :

Chacun, en quelque endroit que le hasard le porte,
Ne rencontre et ne voit que des gens de sa sorte...
Faut-il donc s'étonner si des hommes perdus,
Jugeant du sexe entier par celles qu'ils ont vues,
Assurent qu'il n'est plus que des femmes perdues?

Au portrait de la coquette tracé par Boileau, Perrault oppose celui de la sœur de charité et de la femme bienfaisante, qui

Descend dans les caveaux, monte dans les greniers
Où des pauvres obscurs fourmillent à milliers,

celui de la bonne mère qui soigne ses enfants, de la bonne épouse qui donne une potion salutaire à l'époux alité, de la bonne fille qui travaille le soir au coin du foyer. Enfin, dit Perrault, à qui devons-nous la civilité et les talents, si ce n'est aux femmes?

Peux-tu ne pas savoir que la civilité
Chez les femmes naquit avec l'honnêteté?
Que chez elles se prend la fine politesse,
Le bon air, le bon goût et la délicatesse?
Regarde un peu de près celui qui, loup-garou,
Loin du sexe a vécu renfermé dans son trou :
Tu le verras crasseux, maladroit et sauvage,
Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage,
Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux,
Ne dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ces talents l'amour de l'antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,
Et qu'à tout bon moderne il donne un coup de dent,
De ces dons rassemblés se forme le pédant,
Le plus fastidieux comme le plus immonde
De tous les animaux qui rampent dans le monde.

Grâce à la reconnaissance du public féminin, « de ce *corps nombreux qui n'est que langue* » (expression de Racine), l'*Apologie* obtint un succès plus grand que son mérite.

Apologie d'Homère, ouvrage de Jean Boivin, publié en 1715. Ce livre, éclos de la fameuse querelle des anciens et des modernes (V. ANCIENS ET MODERNES), est un plaidoyer plein de politesse et d'aménité écrit en faveur d'Homère contre le champion des *modernes*, La Motte. L'auteur est un *ancien* disposé aux concessions, et dont l'humeur pacifique contraste avec la vivacité de la belliqueuse Mme Dacier. Un morceau curieux est celui où J. Boivin défend le *bouclier d'Achille* contre les attaques des *modernes.* Desmarets, Perrault et La Motte alléguaient qu'un bouclier ne pouvait être assez grand pour contenir une telle suite de tableaux; que ces tableaux étaient mal choisis et sans rapport avec le poëme; que des personnages sculptés ne pouvaient ni danser, ni tenir des discours. Boivin fait justice de ces chicanes en démontrant que le choix des images guerrières ou pacifiques du bouclier est parfaitement approprié au poëme; que les paroles et les mouvements prêtés par le poëte à ses personnages sont admis sans effort par l'imagination du lecteur; enfin, que tous les tableaux peuvent être contenus sur le bouclier sans qu'il excède quatre pieds de diamètre. La démonstration est fortifiée par un plan du bouclier, qui en représente exactement les divisions. On s'étonne, dit spirituellement M. Rigault, qu'un tel genre de preuves ait été nécessaire, et que des hommes d'esprit en soient venus à prendre un compas pour mesurer le bouclier d'Achille. »

Apologie d'Homère, par le P. Hardouin, ouvrage publié en 1716. L'auteur, dont le nom, dit M. Rigault, éveille en nous l'idée d'un érudit visionnaire, acharné à démolir l'authenticité des ouvrages grecs et latins, respecte pourtant celle de l'*Iliade* et de l'*Odyssée.* Son scepticisme, qui n'a pas épargné Horace, Virgile, s'arrête devant Homère, c'est-à-dire devant le poëte dont la critique moderne a pu contester l'existence, pour les moins mauvaises raisons. Le P. Hardouin croit à Homère; il va même jusqu'à l'admirer; il déclare l'*Iliade* le chef-d'œuvre le plus *ingénieux* de l'esprit humain; mais c'est à la lumière de la plus fantastique des interprétations qu'il y découvre des beautés. « Homère, dit-il, est un panthéiste qui n'a d'autre dieu que la nature; ses dieux ne sont pas des dieux, parce qu'ils ne sont pas des personnes, des substances animées et intellectuelles; ce sont des personnifications allégoriques des bonnes qualités que la nature donne aux hommes, de pures abstractions, destinées à orner le poëme épique. Démêler les allégories dans l'action de l'*Iliade*, voilà ce qui importe, et c'est ce que personne n'a fait jusqu'ici. » Personne, avant le P. Hardouin, n'avait soupçonné d'allégorie dans ces simples paroles que Thétis adresse à Jupiter : « Comblez mon fils de gloire; » on les prenait pour la prière d'une mère au maître des dieux. Le P. Hardouin vient montrer là-dessous de l'*ingénieux.* Thétis, ce n'est pas une mère, ce n'est pas une femme; son fils Achille, ce n'est pas un fils, ce n'est pas un homme; Thétis, c'est l'emblème de la flotte des Grecs; Achille, c'est la personnification du corps de la marine, et ce passage d'Homère signifie que la flotte des Grecs demande pour les officiers de marine les faveurs du destin. En résumé, le P. Hardouin explique l'*Iliade* par une sorte d'allégorie continue, comme on a tenté de nos jours d'expliquer la *Divine Comédie.* Il est inutile de montrer ce qu'il y avait d'antipoétique dans un pareil système d'interprétation. Les anciens (V. ANCIENS ET MODERNES) avaient trouvé dans le P. Hardouin un allié compromettant. Mme Dacier le sentit, et écrivit un livre intitulé : *Homère défendu contre l'Apologie du P. Hardouin.*

APOLOGIQUE adj. (a-po-lo-ji-ke — rad. *apologie*). Qui contient une apologie. Peu usité, bien qu'il soit régulièrement formé du mot *apologie*, et par conséquent préférable à *apologétique.*

APOLOGISER v. a. ou tr. (a-po-lo-ji-zé — rad. *apologie*). Faire l'apologie. Mot employé par Mirabeau.

APOLOGISTE s. (a-po-lo-ji-ste — rad. *apologie*). Celui, celle qui fait l'apologie d'une personne ou d'une chose : *Se faire l'*APOLOGISTE *de quelqu'un, des actions de quelqu'un. Ils trouvent d'indignes* APOLOGISTES *de leurs vices.* (Mass.) *Les* APOLOGISTES *de ses passions lui soufflaient le feu de la volupté.* (Mass.) *L'*APOLOGISTE *du vice n'est pas l'ami de la sagesse.* (Dumarsais.) *Il était juste que Machiavel, l'*APOLOGISTE *de César Borgia, fût le détracteur de Louis XII.* (Andrieux.) *Les* APOLOGISTES *de la force des choses sont les* APOLOGISTES *des faits accomplis.* (De Rémusat.) *Sur ces questions personnelles, Napoléon, la plupart du temps, comme on s'y attend bien, de juge devient* APOLOGISTE. (Dam. Hinard.) *Tôt ou tard mes propres ennemis seront mes* APOLOGISTES. (Proudh.) *Cet auteur se fait le défenseur, l'*APOLOGISTE *manifeste du droit de la force.* (Frank.)

— Particulièrem. Nom donné aux docteurs chrétiens des premiers siècles qui présentèrent aux empereurs des *apologies* de la foi nouvelle. Les plus célèbres furent : saint Justin; Quadrat, chef de l'Eglise d'Athènes; Aristide d'Athènes, Ariston, saint Méliton, évêque de Sardes; saint Apollinaire, gouverneur de l'Eglise d'Hiéropolis en Phrygie; Tatien; Athénagore; saint Théophile, évêque d'Antioche; Hermius, etc., parmi les Grecs; — Tertullien, Minucius Félix et Arnobe, parmi les latins. ‖ On dit aussi APOLOGÈTE.

— **Antonymes.** Censeur, critique, critiqueur, dénigreur, dépréciateur, désapprobateur, détracteur, frondeur, improbateur, objurgateur, réprobateur.

APOLOGUE s. m. (a-po-lo-ghe — du gr. *apo*, sur; *logos*, discours). Récit vrai ou fabuleux dont on tire directement ou indirectement une vérité morale, une instruction : APOLOGUE *en prose.* APOLOGUE *en vers. Les* APOLOGUES *d'Esope, de Phèdre. Les* APOLOGUES *de La Fontaine. L'*APOLOGUE *est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme : le corps est la fable, l'âme est la moralité.* (La Font.) *La vérité a parlé aux hommes par paraboles : la parabole est-elle autre chose que l'*APOLOGUE? (La Font.) *Qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit, qui ne se rencontre dans l'*APOLOGUE? (La Font.) *Il faut que l'*APOLOGUE *laisse apercevoir facilement la vérité à travers le voile dont on la couvre.* (Le Batteux.) *La vérité naïve des* APOLOGUES *de Phèdre et de La Fontaine fait pour tous les esprits le plus grand charme de leurs peintures.* (Marmontel.) *Chez La Fontaine, l'*APOLOGUE *n'est plus qu'un ornement de l'entretien.* (Ste-Beuve.) *L'*APOLOGUE *peut être comparé à ces estampes à l'aide desquelles on communique la science aux gens qui ne savent pas lire.* (Arnault.) *Nous croyons que le roman d'aujourd'hui devrait remplacer la parabole et l'*APOLOGUE *des temps naïfs.* (G. Sand.)

Où veut-il en venir avec ses *apologues?*
PONSARD.

L'invention des arts étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'*apologue* à l'ancienne Grèce.
LA FONTAINE.

L'*apologue* est un don qui vient des immortels;
Ou, si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des autels :
. . . .
C'est proprement un charme; il rend l'âme attentive,
Ou plutôt, il la tient captive,
Nous attachant à des récits
Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.
LA FONTAINE.

— Par ext. Enseignement, leçon : *Les révolutions sont les* APOLOGUES *des nations.* (Proudh.)

— **Syn. Apologue, allégorie, parabole.** V. ALLÉGORIE.

— **Epithètes.** Oriental, vrai, juste, véridique, instructif, moral, divertissant, réjouissant, agréable, aimable, touchant, frappant, savant, fin, adroit, ingénieux.

— **Encycl.** I. — Selon M. Tissot, l'*apologue* se distingue de la *fable* en ce qu'il renferme toujours un sens moral, tandis que la *fable* peut n'en pas renfermer. « La *fable*, dit-il, comme le prouveraient cent exemples empruntés aux diverses mythologies, peut n'être qu'une agréable supposition, un mensonge absurde ou un tableau contagieux; l'*apologue*, ou riant ou sévère, repose toujours sur le bon sens, et ne peut jamais corrompre ni les yeux, ni l'esprit, ni le cœur. La *fable* n'est souvent qu'une scène décrite par un peintre; l'*apologue* est une œuvre dramatique, une comédie en abrégé, une satire en action, mais sans fiel, sans humeur, sans cette véhémence passionnée qui donne à la raison l'air de la colère. » Dans ce sens, l'*apologue* ne serait qu'une espèce dans le genre *fable.* D'autres font de la *fable* une espèce dans le genre *apologue;* ils donnent ce dernier nom à tout récit allégorique renfermant un sens moral, que ce récit forme à lui seul une composition ou qu'il soit placé incidemment dans un discours, dans une œuvre littéraire quelconque; ils appliquent d'une façon spéciale le mot *fable* à tout *apologue* qui forme à lui seul une composition. La Bible, disent-ils, contient des *apologues;* La Fontaine a écrit des *fables.* On a cherché aussi à distinguer l'*apologue* de la *parabole*, qui est également une fable ingénieuse destinée à corriger les mœurs, en disant que celle-ci peut être vraie, tandis que l'*apologue*, mettant toujours en scène des animaux, des plantes, etc., auxquels il prête nos idées, nos passions et jusqu'à notre langage, est par lui-même dénué de toute vérité réelle, et même de toute vraisemblance.

Quelle idée devons-nous nous faire de l'*apologue?* C'est notre grand fabuliste qui va nous répondre : « Qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit, dit-il, qui ne se trouve dans l'*apologue?* C'est quelque chose de si divin, que plusieurs personnages de l'antiquité ont attribué la plus grande partie de ses fables à Socrate, choisissant pour lui servir de père celui des mortels qui avait le plus de communications avec les dieux. Je ne sais comme ils n'ont point fait descendre du ciel ces mêmes fables, et comme ils ne leur ont point assigné un dieu qui en eût la direction ainsi qu'à la poésie et à l'éloquence. Ce que je dis n'est pas tout à fait sans fondement, puisque, s'il m'est permis de mêler ce que nous avons de plus sacré aux erreurs du paganisme, nous voyons que la vérité parle aux hommes par paraboles; et la parabole est-elle autre chose que l'*apologue*, c'est-à-dire un exemple fabuleux qui s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet, qu'il est plus commun et plus familier. Qui ne nous proposerait à imiter que les maîtres de la sagesse nous fournirait une excuse : il n'y en a point quand des abeilles et des fourmis sont capables de cela même qu'on nous demande. »

La Fontaine, on le voit, n'était pas ingrat